



**Demain**  
Le Pacte d'excellence  
va-t-il entraîner un  
nivellement par le bas ?

## Nos intervenants

**Christine Toumpsin** est directrice de l'Institut Notre-Dame à Anderlecht (primaires). Elle est également la présidente du Collège des directeurs des écoles fondamentales du libre.

**Joseph Thonon** est l'actuel président de la CGSP Enseignement. Il a enseigné la physique pendant une vingtaine d'années. **Vivian Collard** enseigne les langues aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaires du Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve.

**Véronique de Thier** est responsable politique à la Fapeo, la Fédération des parents de l'enseignement officiel.

**Benoît Galand** est professeur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain, spécialiste du harcèlement scolaire et des difficultés de comportement en milieu éducatif. **Marc Romainville** est professeur ordinaire à l'UNamur et responsable du service de pédagogie universitaire. Il a notamment collaboré à la mise en œuvre du Pacte d'excellence.

**Marine Houssa** est docteure en psychologie et chargée de recherche à l'UCLouvain. Elle a fondé l'ASBL Inemo, spécialisée dans la gestion des émotions et de l'impulsivité au sein des classes de maternelles et primaires.

**Etienne Michel** est à la tête du Segec, le Secrétariat général de l'enseignement catholique, qui chapeaute les écoles du libre confessionnel.

**Marie Jaspers** est docteure en sciences mathématiques et chef de travaux honoraire à l'ULiège. Elle assure bénévolement des remédiations pour les élèves du secondaire supérieur dans la région de Liège. **Jean-François Guillaume** est professeur de sociologie de l'éducation à l'ULiège. Il enseigne aux futurs enseignants du secondaire supérieur. Il a en outre travaillé à l'élaboration des nouveaux référentiels.

**Marie Allard** est psychologue au sein du centre psycho-médico-social (PMS) libre de Jambes (Namur).

**Isabelle Roskam** est professeure de psychologie de la parentalité à l'UCLouvain. Elle est, entre autres, spécialiste de l'attachement et du burn-out parental.

Collard, professeur de langues. « Je me suis occupé du voyage rhéto l'année dernière et au contraire, j'ai trouvé les élèves très solidaires et pas du tout individualistes. Par contre, c'est clair qu'ils sont différents et qu'il faut sans cesse se renouveler. Par exemple, ils s'intéressent davantage aux questions éthiques et sociétales. C'est quelque chose qui, à titre personnel, me passionne. D'autres collègues ont plus de mal. »

Certains ne mâchent pas leurs mots face aux apôtres du « c'était mieux avant ». « Ce discours est insupportable », s'insurge Véronique de Thier de la Fédération des parents de l'enseignement officiel (Fapeo). « On entend cela à chaque génération. J'ai surtout envie de dire que chaque génération est différente, mais certainement pas plus difficile. Les jeunes d'aujourd'hui sont plus créatifs, revendicateurs. Ils devraient être une source d'inspiration pour nous adultes. » Benoît Galand, professeur en sciences de l'éducation, confirme : « Le discours sur les générations ne tient pas la route. Pour avoir travaillé sur la question des violences à l'école, on voit que les violences physiques et la délinquance des jeunes sont en diminution. »

### Un débat vieux comme le monde

Il est vrai qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, déjà, le sujet faisait débat. « Dans certaines familles, l'enfant est vraiment une "idole" ; il est adulé : on s'exalte devant ses moindres faits et gestes ; tous ses propos sont considérés comme des traits d'esprit : c'est lui qui est le maître, le roi, dans la maison », mettait en garde Charles Charrier, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, dans un manuel de pédagogie de... 1921, avant d'ajouter : « Il est également des parents qui sont toujours prêts à donner tort au maître et raison à l'élève. (...) Il est des parents très faibles et qui ne se doutent pas du grave préjudice moral qu'ils causent à leurs enfants en tolérant tous leurs caprices. »

Car en ligne de mire, c'est bien le rôle tenu par les parents dans l'éducation de leur progéniture dont il est question. « L'école s'est toujours dit qu'elle n'était pas aidée par la famille », affirme Marc Romainville, professeur ordinaire à l'Université de Namur. « Pour le reste », ajoute le pédagogue, « nous vivons aujourd'hui un individualisme expressif. Chacun a le droit de s'exprimer, de donner son avis. L'individualisme expressif a décuplé la capacité des élèves à remettre en question, à contester. C'est plus fatigant pour les enseignants. Tous les métiers de l'humain y sont confrontés. Ça s'explique par le changement d'éducation. »

Avec l'avènement de l'éducation positive qui vise à lutter contre toute forme de violence ordinaire et le développement de la psychologie de l'enfant, les pratiques parentales ont évolué. Les besoins de l'enfant sont davantage pris en compte. Il est désormais considéré comme un être à part entière. « Le mouvement d'éducation bienveillant se trouve confronté à un système scolaire qui, intrinsèquement, n'est ni bienveillant, ni positif », pointe Véronique de Thier. « Effectivement, des parents peuvent se confronter au système lorsqu'il trouve qu'une punition n'est pas

pédagogique. Quand on demande à un élève d'écrire sur une dizaine de pages une phrase conjuguée à tous les temps, il est normal que les parents s'opposent. »

Marine Houssa, docteur en psychologie et spécialiste de la gestion de l'impulsivité, estime que les concepts véhiculés par l'éducation positive sont intéressants... dans une certaine mesure. « Certains parents ne prennent que les aspects qui les arrangent. Je pense qu'il faut s'inspirer de ce courant mais ne pas tout prendre au pied de la lettre. Sinon, on place l'enfant devant des travers. Dire "non" à son enfant, lui mettre des limites, c'est lui faire un cadeau. C'est lui donner une base solide, claire, avec des limites. C'est lui apprendre à respecter les autres, y compris les enseignants. Les enfants ont d'ailleurs besoin d'un cadre pour se sentir en sécurité. »

Et si l'apaisement du climat scolaire trouvait sa source dans des relations plus apaisées entre parents et enseignants ?

Dernière évolution qui peut expliquer le changement d'attitude des élèves : le rapport à l'autorité. Celui-ci a considérablement évolué, comme l'explique Benoît Galand. « C'est vrai par rapport aux hommes et aux femmes politiques, aux patrons, mais aussi par rapport au corps enseignant. Nous sommes passés de rapports purement hiérarchiques à des rapports plus égalitaires où la négociation a son importance. L'école ne peut plus fonctionner comme avant. »

N'empêche, pointe Etienne Michel, du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec), « un petit nombre d'enfants très difficiles peut rendre la dynamique de la classe beaucoup plus complexe à gérer » : « L'expérience montre que les "enfants rois" sont souvent le produit de "parents rois", c'est-à-dire de parents qui acceptent difficilement de s'inscrire dans un cadre collectif, d'en accepter les règles et de les respecter », poursuit-il. « Ce sont parfois les "parents rois" qui posent le plus de problèmes aux instituteurs. »

### Est-ce à l'école de s'adapter ?

Au fur et à mesure des générations, il semblerait que les attitudes des jeunes changent face à l'institution scolaire. Est-ce à l'école de s'adapter à ces « nouveaux » élèves ou l'inverse ? Selon le décret « Missions » de 1997 (revu en 2018) qui définit les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire, l'école doit « promouvoir le développement de la personne de chacun des élèves » et « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ». Ce qui présuppose une certaine adaptation à l'évolution sociétale.

« A titre personnel, cela ne me dérange pas d'arrêter mon cours pour lancer un débat citoyen. Ce fut le cas lors des débats sur le règlement d'ordre intérieur et les tenues à l'école. Si les élèves ont envie d'aborder certains thèmes parce que c'est compliqué de le faire à la maison, je suis totalement ouvert », sou-

ligne Vivian Collard. Pour Etienne Michel, le patron de l'école catholique, un cadre est toujours nécessaire, mais il doit être amené à évoluer. « Le cadre peut utilement faire l'objet de délibération au sein de l'équipe éducative, mais aussi avec les parents et les élèves. Rien de tel qu'une discipline bien comprise et librement consentie. » Quant à l'aspect pédagogique, Jean-François Guillaume, professeur en sociologie de l'éducation à l'ULiège, estime que les élèves sont en attente de sens. « Les élèves dits "modèles" font tout ce qu'on leur demande, même si cela n'a pas de sens. Ils le feront et s'en sortiront très bien. D'autres - et ils sont loin d'être une minorité - ont beaucoup de mal avec des apprentissages qui n'ont pas de sens et le climat scolaire s'en trouve impacté. »

D'autres acteurs se montrent plus nuancés. « Quand il y a un problème de société, on demande à l'école de s'en charger. Ce fut le cas pour le code de la route, le djihadisme, la pandémie », exemplifie Joseph Thonon. « Est-ce que l'école doit s'adapter tout le temps aux besoins de la société ? Je ne suis pas sûr... »

### Apaiser les relations parents-enseignants

Si l'école doit viser l'acquisition de compétences, qu'en est-il de son implication dans l'éducation des citoyens de demain ? « Chacun son rôle », insiste Marie Jaspers, professeure retraitée qui fait de la médiation. « Un enfant doit être éduqué par ses parents. L'école est là pour transmettre des savoirs, pas pour éduquer. Je déplore qu'on demande aujourd'hui aux enseignants de suppléer les déficits éducatifs des parents. » Pour Christine Toumpsin, la présence d'éducateurs dès l'enseignement fondamental (maternelle et primaire) devient une nécessité. « Actuellement, les écoles doivent pallier les déficits éducatifs. Mais alors que toutes les écoles secondaires disposent de plusieurs éducateurs, seules les "grandes" écoles primaires en ont. Dans mon établissement, nous avons un seul éducateur pour 650 élèves, c'est alors à la direction de s'y coller. »

En classe, l'équilibre entre sévérité et laxisme peut être difficile à trouver. « A

© ROGER MILUTIN.

notre époque, le passage en force ne marche plus. Cela ne veut pas dire qu'il faut faire place à l'anarchie. L'école n'est pas une zone de non-droit », nuance Jean-François Guillaume. « Dans le cas de la formation des enseignants, j'insiste beaucoup sur le respect des principes de l'Etat de droit. Pour faire simple, dans un Etat de droit, on ne règle pas ses comptes. Mais ce n'est pas pour autant qu'on doit laisser aller les choses. L'enseignant doit pouvoir rappeler la norme et faire rapport de l'incident à la direction. En attendant, on se remet au travail ou on fait appel à un éducateur. J'invite aussi les futurs enseignants à se questionner sur la légitimité des actes posés. »

Benoît Galand ajoute : « C'est important d'intervenir quand il y a de micro-violences. Même sans violence physique, une moquerie peut avoir de l'importance. Ce sont justement ces événements répétés qui impactent négativement le climat scolaire. Donc il faut être cadrant, réagir vite, sans forcément être dans un système punitif. Les classes qui pratiquent la compétition, la comparaison et la mise en avant de certains élèves sont les plus à risque de voir apparaître des comportements de harcèlement. A l'exception des cas très graves, je plaide pour l'instauration d'espaces de dialogues. » Avec les enfants... et, pourquoi pas, les parents. « Il y a des systèmes éducatifs où les parents sont vus comme des partenaires impliqués dans la vie de l'école. A l'inverse, notre tradition s'est construite sur le modèle français avec une séparation famille-école. »

Et si l'apaisement du climat scolaire trouvait sa source dans des relations plus apaisées entre parents et enseignants ? « Les familles peuvent être une partie de la réponse », suggère Benoît Galand. « Il faut être clair sur les rôles de chacun. Après, c'est normal qu'il y ait des frottements entre les deux mondes et que les deux ne soient pas d'accord. Le respect mutuel naît d'un dialogue franc. Le tissu associatif peut jouer le rôle de troisième voix lorsque c'est nécessaire. La difficulté n'est pas le manque de ressources mais la coordination de ces ressources. Tout l'enjeu est de recréer un partenariat autour des jeunes. »

### Pourcentage d'élèves qui déclarent que les situations suivantes se produisent à chaque cours ou à la plupart des cours de français en FWB

